

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT : ayons les bons gestes !

Rappel : INTERDICTION de jeter lingettes – couches – huile de friture et autres déchets solides dans les toilettes

En un mois de confinement, plus d'une quinzaine d'interventions pour curage et débouchage du réseau ont été réalisées et le rythme s'accélère à cause des mauvais gestes ! Ces interventions entraînent un risque pour l'environnement, une exposition inutile des agents du service assainissement en cette période de confinement, plus d'une dizaine de milliers d'euros de dépenses supplémentaires qui se répercuteront sur le calcul de la redevance.

Ainsi, pour améliorer l'efficacité des ouvrages et limiter les coûts de fonctionnement, la Communauté de communes se verra dans l'obligation de refacturer les frais engagés lors des pannes à tout riverain qui n'aura pas respecté l'interdiction de rejet de déchets solides.



Déchets solides retrouvés dans les réseaux d'assainissement, à l'origine de bouchons et de débordements